



INSTITUT  
EDOUARD  
DEPREUX

# Nouvelles IED

N° 38 - Juillet 2021

## Assemblée générale des adhérents de l'IED le Jeudi 16 septembre 2021 à 18 h au Maltais rouge, 40, rue de Malte 75011 Paris (RDC)

*L'assemblée générale sera suivie d'une conférence-débat avec Gilles CANDAR sur le thème du "front républicain", sur lequel il a récemment produit une Tribune dans le journal « Le Monde » que vous trouverez ci-après.*

**Jeudi 16 septembre 2021**  
à 20 heures

au Maltais rouge

40 rue de Malte Paris 11<sup>ème</sup>

*Inscription préalable*  
à l'IED 40 rue de Malte 75011 Paris

*ou par courriel à*  
[institut.tribune.socialiste@gmail.com](mailto:institut.tribune.socialiste@gmail.com)



**TRIBUNE : « Le front républicain ne peut pas exister dans les fausses pudeurs ou l'excès de précaution » - Publié le 24 juin 2021**

***Par Gilles Candar, historien, président de la Société d'études jaurésiennes.***

Les origines du « front républicain », lointaines, remontent au moins à 1885. La République semble alors solidement installée, détenant tous les pouvoirs institutionnels et étayée par de grandes lois fondatrices dans tous les domaines (liberté de la presse, de réunion, d'association syndicale, lois scolaires, autorisation du divorce...) après avoir triomphé aux élections en 1881.

La crise politique, sociale et morale des années 1880 (difficultés économiques, chômage et misère, phylloxéra, scandales, etc.), l'union des oppositions de droite (royalistes et bonapartistes) provoquent la surprise du 4 octobre 1885. Au premier tour des élections législatives passent 176 conservateurs contre 127 républicains seulement. Il faut réagir dans l'urgence, et pour le second tour, deux semaines plus tard, les républicains de toutes les nuances s'unissent dans la plupart des départements.

Dans celui de la Seine, une même liste regroupe des républicains modérés et libéraux, des radicaux et des socialistes révolutionnaires, comme l'ancien communard Camélinat et le syndicaliste des ouvriers de la mine Basly. Nous ne sommes pourtant que quelques années après la Commune : beaucoup de sang a coulé, et il en coulera encore un peu entre ces hommes. Radicaux et modérés viennent de s'affronter durement (Ferry contre Clemenceau, à propos de la politique coloniale et sur à peu près tous les sujets). Ils ne concluent aucun accord de gouvernement, mais s'entendent simplement sur la répartition éventuelle des futurs sièges de députés chargés d'élaborer la loi, y compris par de franches et rudes confrontations, mais entre républicains !

La défense de la République est alors prioritaire. La méthode se révèle efficace : au second tour, selon les décomptes de l'historien Jean-Marie Mayeur, la droite fait encore élire 25 députés, mais les républicains conservent une majorité, certes très composite, avec plus de 380 sièges au total.

Ce succès instaure la tradition de la discipline républicaine avec des formes qui s'adaptent aux circonstances : désistements, parfois partage des circonscriptions, fusion des listes dans les cas où le mode de scrutin le permet.

Des exceptions sont nombreuses, dénoncées comme telles, parfois en vain, et l'argument est répété dans bien des occasions. Pour l'essentiel, l'union des républicains est invoquée et, de fait, sert avec succès contre les boulangistes en 1889, contre les nationalistes et antidreyfusards au temps de la « défense républicaine » de Waldeck-Rousseau (1899-1902), contre une droite jugée trop complaisante envers les Ligues au moment du Front populaire (1935-1938).

La défense de la République est-elle toujours invoquée à bon escient ? On peut en discuter : dans les cas cités, le risque de renversement des institutions ou, pour le moins, d'infléchissement nettement autoritaire n'était guère contestable.

En revanche, lorsque l'argument est utilisé, par exemple, contre le modéré Poincaré en 1913, contre le Bloc national en 1924, voire en 1955 contre le radical Edgar Faure, qui vient de dissoudre l'Assemblée nationale, l'exagération est manifeste et peut être mise sur le compte des passions de campagne électorale et de l'emballement polémique.

Avec l'historien de la République Maurice Agulhon, nous pouvons reconnaître aussi que contre le général de Gaulle et la Constitution de la V<sup>e</sup> République, une opposition légitime ou en tout cas licite forçait le trait au temps du *Coup d'Etat permanent* (1964).

L'auteur de ce livre, François Mitterrand, se révèle néanmoins au pouvoir comme l'artisan habile d'un comportement maîtrisé du débat public, assumant deux cohabitations et normalisant l'alternance politique au sein d'institutions qui ne les avait pas encore connues.

Son successeur, Jacques Chirac, reprend la thématique de la défense républicaine face à la montée du Front national (FN). Certes, cela permet de faire apparaître le vaste rassemblement modéré auquel il aboutit avec l'UMP comme la force essentielle de la démocratie et de la société française à la place du Parti socialiste des années Mitterrand, ou de l'UDF du temps de Giscard d'Estaing.

Mais le plus important est que cela établit une ligne de démarcation très nette entre le FN et les autres forces politiques. Cette politique est longtemps efficace. Le FN peut conquérir des mairies, il les perd au scrutin suivant. Les grands notables qui font alliance avec lui (Charles Millon, Charles Baur, Jacques Blanc aux régionales de 1998) se marginalisent et sont écartés de la vie politique nationale. Aux présidentielles de 2002, malgré un premier tour décevant, Jacques Chirac peut apparaître au second comme le candidat de tous les républicains et l'emporter avec 82 % des suffrages.

Cette politique ne fonctionne plus aussi bien aujourd'hui. L'adoucissement de façade – la « dédramatisation » du FN devenu Rassemblement national (RN) –, l'impuissance ressentie dans bien des domaines après diverses gestions gouvernementales de droite et de gauche, la confusion entretenue sur les références traditionnelles des grands courants politiques déjà fortement affaiblis diminuent les préventions à l'encontre de la droite nationaliste.

Tel le « briandisme » des années 1910, le macronisme récuse les affiliations de principes et prétend bricoler entre droite et gauche au nom d'un pragmatisme finalement vite conservateur sur le fond des choses. En outre, le front républicain a souvent privilégié la droite, au détriment de la gauche, notamment lors des régionales de 2014, et à nouveau aujourd'hui, en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Serait-il vraiment insensé de reprendre la solution utilisée en 1885 : fusion technique des listes sans engagements sur une éventuelle majorité ensuite ? Les électeurs appelés à se mobiliser seraient ainsi représentés dans des conditions normales. Il est parfois dit que cela pousserait des électeurs de droite à voter pour le RN. Mais la « défense républicaine » ne peut justement pas exister dans les fausses pudeurs ou l'excès de précaution.

Ceux qui pensent que la droite nationaliste représente un danger pour les libertés et les institutions, la cohésion de la société, doivent aller au bout de leur raisonnement et assumer les clivages existants, parler et agir avec clarté et simplicité.

Est-ce abuser des références historiques que de rappeler que Jaurès se lance, en 1898, dans l'affaire Dreyfus en dénonçant les « demi-mesures », les « équivoques », les « mensonges » et les « lâchetés » de la politique menée jusqu'alors ? Certes, il connaît succès et échecs. La droite nationaliste gagne les élections municipales à Paris en 1900, avant de les perdre en 1904. L'essentiel est ailleurs : dans la politique résolument réformatrice et républicaine menée alors par la « défense républicaine », puis par le « bloc des gauches » (liberté d'association, lois laïques, débuts d'une politique sociale avec la journée de dix heures et le repos hebdomadaire, etc.).

Le débat public ne peut pas se réduire à une tradition républicaine qui évolue et se renouvelle sans cesse, mais il n'est pas inutile de songer à elle et de s'en inspirer pour faire vivre dans toute sa vigueur le front républicain.

=====



Consultez le site de l'ITS :

<http://www.institut-tribune-socialiste.fr>

**et LISEZ la LETTRE mensuelle de l'ITS**

Fonds de dotation **Institut Tribune Socialiste**, histoire et actualité des idées du PSU

Centre de documentation de l'ITS : **CENTRE JACQUES SAUVAGEOT**  
40 rue de Malte 75011 Paris

*Dans le cadre des Journées « Portes ouvertes de l'ITS »*

*au « Maltais rouge » 40 rue de Malte Paris 11ème*

**Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 - Colloque ITS et IED**

**Soixantième anniversaire du 17 octobre 1961 :**

***Riposter à un crime d'Etat***

***Le rôle méconnu du PSU dans la mobilisation contre la répression  
de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris***



***Pour adhérer / réadhérer à l'IED en 2021***

**COTISATIONS 2021**

**Cotisation de base : 10 € - Membre donateur : à partir de 30 € (avec reçu fiscal)**  
*Votre cotisation vous ouvre droit à une réduction fiscale de 66 %. Ainsi, une cotisation de 30 € vous revient effectivement à 10 €. Naturellement, vous pouvez donner davantage.*

***Par chèque à l'ordre de l'Institut Edouard-Depreux  
à envoyer à l'adresse ci-dessous***

**INSTITUT EDOUARD DEPREUX – IED - 40 rue de Malte - 75011 Paris**